

PROTOCOLE DE REPRISE DES COURS A L'ECOLE ANDRE PIC A L'ATTENTION DES PARENTS

Préambule :

Ce protocole repose sur 5 principes généraux

- .le maintien de la distanciation physique
- .l'application des gestes barrière
- .la limitation du brassage des élèves
- .l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- .l'information, la communication et la formation

Les enfants et les adultes qui présentent des symptômes du COVID-19 (fièvre: 37,8°, toux...) doivent rester à la maison.

En cas d'apparition de symptômes de COVID-19 pendant la journée il existe un protocole (annexe du protocole sanitaire du ministère)-la salle 14 sera dédiée à ce protocole.

Les enfants ayant un PAI, doivent venir avec leur trousse et leur protocole.

Rappel des gestes simples face au virus : à rappeler aux enfants à la maison et à l'école (dès le jour de la rentrée et autant de fois que nécessaire)

- se laver les mains régulièrement (savon -30 sec)
- tousser ou éternuer dans son coude
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- saluer sans se serrer la main
- garder une distance physique d'1 mètre minimum : règle qui doit être respectée dans tous les contextes (arrivée à l'école, déplacements, sanitaires, récréation, classe...)

Faire en sorte que les enfants arrivent avec les mains propres

Faire en sorte de prendre la température de votre enfant avant de venir à l'école

1-un renforcement des mesures d'hygiène afin de limiter la propagation du virus avec

notamment un renforcement de l'entretien des locaux par la mairie

- nettoyage des locaux plusieurs fois par jour (notamment les sanitaires, rampes, interrupteurs, poignées...)
- nettoyage régulier des classes
- mise à disposition de savon liquide, papier essuie mains : lavage régulier tout au long de la journée
- poubelles munies de sacs

Le gel hydroalcoolique est autorisé pour les enfants de l'école élémentaire

Les masques :

pour les personnels : le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Pour les élèves de l'école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés, s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

2-Les modalités d'accueil particulières des familles et des élèves :

Concernant les familles : sauf autorisation particulière les parents ne rentrent plus dans l'école. Aux abords de l'école il est conseillé, si vous accompagnez votre enfant de ne pas venir à plusieurs. Il faut éviter les attroupements ; faire attention aux enfants autour de vous (respecter les gestes barrière) et aux autres adultes. Ne pas gêner les entrées et sorties des élèves -tenir les distances -laisser de l'espace pour que les enseignants puissent facilement oeuvrer. AUCUN parent ne se rapproche des portails (pour toute communication merci de privilégier le carnet de correspondance, le mail ou le téléphone de l'école).

Concernant les enfants :

les horaires d'entrées et de sorties de l'école ne changent pas : de 8h35 à 8h45 fin 12h15 et de 13h50 à 14h – fin 16h30 -être très ponctuel pour nous aider dans l'organisation-

-les classes de CP(Baillergeau -Gillot-Mestres)- CE1(Ruiz E et RUIZ F) rentreront au portail sur le boulevard de l'avenir

-les classes de CE2(Mmes Soum-Grebot-Pons) rentreront et sortiront au petit portail côté city park

-les classes de CM1(Soriano-Verdier) rentreront et sortiront portail côté HLM

-les classes de CM2(Khelil-Mollard-Tailly) rentreront et sortiront au portail côté HLM

-le groupe « prioritaires » rentrera et sortira au portail côté HLM

En cas de retard (à éviter) il faudra se présenter au portail principal et sonner.

Les CE1-CM2 seront invités à venir à l'école les lundis et mardis (sauf classe Mme Ruiz Florence : uniquement les lundis)

Les CP-CE2 et CM1 seront invités à venir à l'école les jeudis et vendredis

Les groupes n'exèderont pas 15 élèves.

Par ailleurs un groupe « prioritaires » de moins de 15 élèves est mis en place pour accueillir les enfants de « personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation », et fonctionnera toute la semaine.

Ce dispositif de fonctionnement des classes pourra , après évaluation fin mai , évoluer si besoin.

Pour la garderie l'accueil se fera uniquement entre 7h45 et 8h au portail principal (boulevard de l'avenir) ; la sortie également de 17h45 à 18h. Les enfants seront accueillis et sortiront par classe; les parents ne rentrent pas dans l'école.

Pour la cantine: elle aura lieu au collège pour les CE1-CE2-CM1-CM2 et prioritaires et à la cantine de la maternelle pour les CP; les enfants se déplaceront et mangeront par classe (pas de brassage).

Transport: pas de transport

Pour tout renseignement sur les services du périscolaire, s'adresser en mairie.

Pour tous ces services municipaux les mesures d'éloignement entre les personnes sont appliquées

Il n'y aura pas de piscine.

Toutes les sorties sont annulées.

Certaines salles communes ne seront plus utilisées.

3-Une installation au sein de la classe permettra de respecter les contraintes d'éloignement
Chaque élève aura sa table pour la journée et sera éloigné des autres de plus d'un mètre.

4-Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, livres personnels...)et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé. Ne pas apporter de jeux à l'école(cartes pokemon par exemple...).

Apporter une bouteille d'eau avec le nom qui restera dans le sac

Apporter un un paquet de mouchoirs papier avec le nom qui restera dans le sac

Il n'y aura pas de matériel commun de prêté .

Ne plus apporter à l'école:bouchons-piles-cartouches d'imprimante...

5-une nouvelle organisation des récréations et des déplacements :

L'idée générale est que les groupes constitués ne se croisent jamais :

-les groupes ne se croiseront jamais dans les couloirs.

-pour les récréations : nous ferons des zones pour les groupes et des récréations décalées surveillées par les enseignants eux-mêmes. Lors des récréations il conviendra de veiller à respecter les distances de sécurité.

Des tableaux de déplacements et de déroulement des récréations seront mis en place.

6-Obligation scolaire et continuité pédagogique :

La présence à l'école de votre enfant se fait sur la base du volontariat ; vous serez informés par l'enseignant de votre enfant sur les modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique qui se poursuit (dont ULIS).

A noter qu'on évitera de donner du travail au portail aux parents ; les enfants et les adultes n'auront pas le droit de revenir dans l'établissement après les heures scolaires.

Les dates de reprise :

11 mai :prérentrée des enseignants

12 mai : **Les CE1(sauf Ruiz Florence)-CM2**

14 mai : **Les CP-CE2 et CM1**

le groupe « prioritaires » fonctionnera à partir du 12 mai tous les jours

LE FAIT DE METTRE VOTRE ENFANT A L'ECOLE ENGAGE LE RESPECT DU PRESENT PROTOCOLE

TOUT PERSONNEL EN POSTE DANS L'ECOLE S'ENGAGE AU RESPECT DU PRESENT PROTOCOLE

Le Directeur